

Histoire & Politique

Tout a commencé lors du Concile Vatican II lorsque l'évêque d'alors du diocèse de Rottenburg-Stuttgart a rencontré des confrères évêques venus de tous les coins du monde et lorsqu'il a appris leurs soucis et leurs besoins. Bientôt même, les fidèles ont commencé à prendre conscience de leur responsabilité à l'égard de l'Eglise universelle. Déjà en 1964 fut menée la première campagne diocésaine pour le « Tiers-Monde » appelant à une solidarité active avec les pauvres et les nécessiteux en Afrique.

Aujourd'hui il existe au niveau de la direction du diocèse un département Weltkirche fondé en 1967 avec treize collaborateurs. Son directeur est le Chanoine Mgr Dr. Heinz Detlef Stäps. Depuis le Concile Vatican II, le diocèse de Rottenburg-Stuttgart a pu soutenir d'innombrables petits projets de ses églises sœurs dans plus de 100 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe du Sud-est. De nombreux liens d'amitié de longue date entre le diocèse de Rottenburg-Stuttgart et des diocèses affiliés dans le monde entier remontent à ces contacts. Maint partenaire connu de longue date s'adresse encore aujourd'hui au diocèse quand il a besoin d'aide.

Mais au temps des moyens de communications modernes, il est nécessaire de prendre en considération un nombre croissant de premières demandes venant de promoteurs de projets avec lesquels le diocèse de Rottenburg-Stuttgart n'avait pas encore établi des liens de coopération. Cette brochure a pour objectif de mettre au courant de nos principes et de nos critères pour l'octroi d'une aide financière tous ceux qui pour la première fois, demandent à notre diocèse de l'aide pour leur travail pastoral et de développement.

La façon la plus pertinente de décrire notre travail se trouve dans l'Encyclique de Jean-Paul II *Sollicitudo Rei Socialis*. La première contribution de l'Eglise à une solution du problème urgent de développement, dit le Pape, consiste à proclamer la vérité sur le Christ, sur elle-même et sur l'homme en l'appliquant à une situation concrète. (cf. n° 41)

Nous considérons notre engagement au service d'un développement intégral des hommes et de leur libération de toute sorte d'oppression comme une partie de la mission « ad gentes ». Il n'est pas possible de faire face au sous-développement par des mesures prises sans détermination. Le progrès humain, la profondeur spirituelle et la vie remplie de sens sont liés de manière inséparable.

Dans la discussion sur la dimension mondiale et sociale de la charité lors de notre synode diocésain en 1985/86, les participants ont constaté que « *la solidarité et la communion des Eglises au nord et au sud, à l'est et à l'ouest détermineront les manifestations de la vie des communautés. Les fruits qui en résultent peuvent être des jumelages avec des communautés dans les pays du Tiers-Monde* ».

Mais même si nous sommes toujours appelés à la coopération intellectuelle, spirituelle et matérielle et en matière de personnel avec les Eglises en Europe orientale et d'outre-mer, et en particulier avec les jeunes Eglises locales; cette coopération ne peut se faire qu'avec la disposition à s'enrichir mutuellement. C'est ainsi que le diocèse de Rottenburg-Stuttgart participe au processus mondial de développement et d'Évangélisation en soutenant directement des projets initiés et réalisés par les Eglises locales elles-mêmes.

L'Equipe

Les collaborateurs du Département « Weltkirche » écoutent toujours les demandes des requérants avec sympathie. Voici les collaborateurs et leurs tâches:

Direction générale du département:
Mgr Dr. Heinz Detlef Stäps, Chanoine
Directeur général du Département

Dr. Wolf-Gero Reichert
Directeur et responsable de projets

Secrétariat et assistance de gestion:
Birgit Joos, Daniela Hesselmaier, Sylvia Frank

Service du personnel international et des volontaires à l'étranger:
Diacre Jörg Stein

Inde:
Dr. Wolf-Gero Reichert, Gabriele Ulrich

Afrique (pays francophones et lusophones), Brésil, Pérou:
Lucy Contreras, Sophie Guibert-Rupp, Solange Ciccomascolo

Afrique (pays francophones), Ouganda:
Eva Binder-Aklender, Gabriele Ulrich

Afrique (pays anglophones), Proche-Orient:
Flavia Rizzi, Solange Ciccomascolo

Afrique (pays anglophones), Amérique latine, Asie et Océanie:
Juliane Hernandez, Sophie Guibert-Rupp, Solange Ciccomascolo

Europe centrale et Europe de L'Est:
Sylvia Frank, Sophie Guibert-Rupp

Critères & Règlements

Les œuvres de bienfaisance de l'Eglise Catholique en Allemagne ne nous font pas concurrence. Il y a plutôt une étroite collaboration et division du travail avec ces organisations. Les critères suivants, selon lesquels nous examinons toutes les demandes nous parvenues, ont été élaborés en accord avec ceux de ces organisations pour l'allocation de fonds:

- *Le partenaire du projet nous est connu ou nous a été recommandé par des personnes fiables.*
- *Le projet est réaliste, plausible, établi de manière économique et n'a pas à redouter un examen critique.*
- *Le projet est appuyé par l'évêque local ou par le supérieur de la communauté. Il répond aux besoins réels de l'Eglise locale, des hommes et aux lois.*
- *Les personnes qui exécutent le projet sont fiables et compétentes.*
- *La contribution locale (sous forme de terrain, travail, matériel, argent, etc.) représente au moins 10 % du coût total du projet.*
- *Sont prioritaires les projets des domaines suivants : éducation, santé et affaires sociales; en particulier, travail avec les handicapés, alphabétisation, agriculture d'autosuffisance et développement rural, approvisionnement en eau potable, et énergies renouvelables.*
- *Sont également pris en considération les activités génératrices de revenus qui sont réalisées par des diocèses, des paroisses ou des communautés religieuses.*
- *Dû à la multitude de demandes, nous pouvons retenir un seul projet par an et par diocèse ou communauté religieuse au maximum.*
- *Par principe, les aides ne seront pas accordées à des organisations politiques ou à but lucratif, à des particuliers, pour le financement de projets en phase de réalisation ou achevés, pour le remboursement de dettes, pour les frais de fonctionnement ou pour des projets de recherche.*
- *Le Département Weltkirche a le droit de demander, à tout moment, la présentation de livres comptables, de justificatifs et d'autres dossiers. Il a en outre la possibilité, soit lui même, soit par l'intermédiaire d'un fondé de pouvoir, de vérifier sur place si l'utilisation des fonds correspond à l'objectif initial du projet.*

Procédure de demande

Les demandes de projets sont acceptées toute l'année. Par ordre de réception, on examinera si le projet est compatible avec les principes et avec le budget du Bureau. Il n'y a pas de formulaire spécial pour la demande, mais celle-ci doit nous parvenir par la poste. Vous êtes prié d'avoir soin que dans votre demande figurent les renseignements suivants :

- *Nom et adresse de la personne/organisation qui demande l'aide (requérant/e)*
- *Nom et adresse de la personne/organisation juridiquement responsable (promoteur du projet), si cette dernière n'est pas identique au/à la requérant/e*
- *Nom et adresse de la personne qui dirige le projet*
- *Date*
- *Titre officiel du projet ou du programme*
- *Présentation du problème (description brève et claire)*
- *Objectifs du projet ou du programme (avec description du groupe visé)*
- *Calendrier d'exécution*
- *Devis estimatif (distinction selon le genre des dépenses : p. ex. frais d'exploitation, de salaires, uniques, etc.)*
- *Plan de financement (contribution locale, subsides de tiers, aide demandée à Rottenburg-Stuttgart)*
- *Lettre de recommandation de l'évêque local et/ou du supérieur de la communauté religieuse (pas de photocopies)*
- *Le cas échéant, plans de construction, factures pro forma, cartes géographiques, photos, expertises, etc.*
- *En cas d'activités génératrices de revenu: analyse des coûts et des avantages*
- *Les projets en rapport avec les enfants et les adolescents: présentations des mesures préventives contre les violences corporelles, psychologiques et sexuelles.*

En cas d'allocation de fonds, le/la requérant/e est prié/e d'envoyer, dans les meilleurs délais, un reçu, des rapports finaux ou d'évaluation, des informations sur l'avenir du projet, des bilans, des photos, ainsi que d'autres documents significatifs.



Département X „Weltkirche“

Missions, Développement,
Relations internationales

PRINCIPES DE LA COLLABORATION

Adresse postale: Bischöfliches Ordinariat
Hauptabteilung Weltkirche
Postfach 9
72101 Rottenburg
Allemagne

Bureau: Seebronner Straße 13
72108 Rottenburg

Téléphone: (0049 74 72) 169-661
Fax: (0049 74 72) 169-568
E-mail: weltkirche@bo.drs.de
Internet : <http://weltkirche.drs.de>